

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 novembre 2024

**ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 440

présenté par

Mme Lebec, Mme Bergé, M. Mendes, M. Bothorel, M. Labaronne, Mme Pouzyreff, M. Maillard,  
Mme Le Nabour, M. Midy, Mme Miller et Mme Thevenot

-----

**ARTICLE 3**

Au début de l'alinéa 9, substituer au taux :

« 33 % »

le taux :

« 3 % ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose le taux de la taxe « superprofits » proposée par l'article 3 de la présente proposition de loi.